

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : tessa-giroux-ecolelg-ca

<https://www.cadre21.org/membres/5121594ee8c2c73ed0f43fbe>

Date d'obtention : 2025-09-03 15:27:49

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode Sexto, c'est une façon d'intervenir quand des jeunes partagent ou reçoivent des photos intimes (sextage) sans vraiment réaliser les conséquences. Le but, ce n'est pas de punir direct, mais plutôt de faire comprendre aux ados les risques de ce genre de gestes : casier judiciaire, impacts sur la vie perso, honte pour la personne concernée, etc.

Quand une situation est signalée (par un prof, un parent ou un élève), une équipe — souvent avec des policiers formés, l'école et des intervenants — rencontre le jeune pour lui expliquer ce qu'il a fait de mal, et pourquoi c'est grave. On lui donne la chance de réfléchir, de s'excuser, et de réparer (comme effacer les images, par exemple).

Ce qu'on retient de Sexto, c'est que tout le monde peut faire une erreur, mais l'important, c'est d'en tirer une leçon. Le programme mise sur l'éducation plutôt que la punition, et aide les jeunes à comprendre l'importance du respect de l'intimité et de penser avant d'agir en ligne.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation va enrichir mes futures interventions en me permettant d'adopter une approche plus préventive, éducative et collaborative face aux situations de sextage. Elle m'a donné des outils concrets pour intervenir avec discernement, en tenant compte du contexte, de l'âge et de l'intention du jeune. Je serai davantage en mesure de favoriser la responsabilisation plutôt que la répression, tout en assurant le respect des victimes et la sécurité numérique. Cette approche équilibrée contribuera à des interventions plus humaines et efficaces.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais porter une attention particulière à l'écoute active des élèves, sans jugement, afin de bien comprendre le contexte et les intentions derrière leurs gestes. Je serai vigilant à ne pas minimiser les faits, tout en évitant une approche trop punitive. Je m'assurerai aussi de protéger la confidentialité, de respecter les émotions de chacun, et de bien expliquer les conséquences possibles du sextage, autant pour l'auteur que pour la victime. Enfin, je veillerai à adopter un ton calme, rassurant et éducatif, pour favoriser une prise de conscience réelle et durable.